

Bureau du commissaire au renseignement

Déclaration de responsabilité de la direction, y compris à l'égard du contrôle interne des rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice du 12 juillet 2019 au 31 mars 2020, et de tous les renseignements qui y figurent, incombent à la direction du Bureau du commissaire au renseignement (BCR). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux méthodes comptables énoncées par le gouvernement, lesquelles sont fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du BCR. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur les résultats du BCR concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions organisationnelles pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les employés du BCR sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation annuelle fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le BCR fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor.

Entre-temps, le BCR procède à une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour la période allant du 12 juillet 2019 au 31 mars 2020, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor; un sommaire du plan d'action est présenté en annexe.

Les états financiers du BCR n'ont pas fait l'objet d'un audit.

L'honorable Jean-Pierre Plouffe, C.D.
Commissaire au renseignement

Gylaine A. Dansereau
Dirigeante principale des finances

Bureau du commissaire au renseignement
État de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2020
(en dollars)

	<u>2020</u>
Actifs financiers	
Montants à recevoir du Trésor	411 078\$
Comptes débiteurs et avances (note 4)	<u>48 965</u>
Total des actifs financiers	<u>460 043</u>
Passif	
Créditeurs et charges à payer (note 5)	421 906
Indemnités de vacances et congés compensatoires	<u>26 352</u>
Total du passif	<u>448 258</u>
Actifs financiers nets ministériels	<u>11 785</u>
Actifs non financiers	
Charges payées d'avance	7 151
Immobilisations corporelles (note 7)	<u>283 682</u>
Total des actifs non financiers	<u>290 833</u>
Situation financière nette ministérielle	<u><u>302 618\$</u></u>

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'honorable Jean-Pierre Plouffe, C.D.
Commissaire au renseignement

Guylaine A. Dansereau
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
21 septembre 2020

Bureau du commissaire au renseignement
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
Pour la période du 12 juillet 2019 au 31 mars 2020
(en dollars)

	<u>2020</u>
Charges	
Programme d'examen quasi judiciaire	1 390 377\$
Services internes	<u>444 797</u>
Coûts de fonctionnement nets avant le financement du gouvernement	1 835 174
Financement public	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1 447 277
Transfert d'actifs et de passifs d'un autre ministère (note 9)	187 438
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	91 999
Variations des montants à recevoir du Trésor	<u>411 078</u>
Coût de fonctionnement net après le financement	(302 618)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	-
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	<u><u>302 618\$</u></u>

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du commissaire au renseignement
État du changement de la dette ministérielle nette (non audité)
Pour la période du 12 juillet 2019 au 31 mars 2020
(en dollars)

	<u>2020</u>
Coût de fonctionnement net après le financement	<u>(302 618\$)</u>
Variation due aux immobilisations corporelles	
Transfert d'un autre ministère	358 941
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(75 259)</u>
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	283 682
Variation due aux charges payées d'avance	<u>7 151</u>
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	(11 785)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	-
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	<u><u>(11 785\$)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bureau du commissaire au renseignement
État des flux de trésorerie (non audité)
Pour la période du 12 juillet 2019 au 31 mars 2020
(en dollars)

	<u>2020</u>
Activités de fonctionnement	
Coûts de fonctionnement nets avant le financement du gouvernement	1 835 174\$
Éléments n'affectant pas l'encaisse:	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	(91 999)
Amortissement des immobilisations corporelles	(75 259)
Variations de l'état de la situation financière	
Augmentation des débiteurs et des avances	48 965
Augmentation des charges payées d'avance	7 151
(Augmentation) des créditeurs et charges à payer	(421 906)
(Augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(26 352)
Transfert de passifs et d'actifs non immobilisés d'un autre ministère (note 9)	<u>171 503</u>
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>1 447 277</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement	<u><u>1 447 277\$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du commissaire au renseignement
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. Pouvoirs et objectifs

Le Bureau du commissaire au renseignement (BCR) a été créé par suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le commissaire au renseignement* (LCR) le 12 juillet 2019. Conformément aux dispositions de la LCR, l'ancien commissaire du CST est devenu le commissaire au renseignement; les anciens employés du Bureau du commissaire du CST (BCCST) ont été mutés au BCR; les crédits approuvés, mais non dépensés du BCCST sont réputés avoir été affectés au BCR; tous les droits, biens et obligations du BCCST ont été transférés au BCR.

Le BCR est un organe de surveillance indépendant. En vertu de la LCR, le commissaire au renseignement est chargé de réaliser des examens quasi judiciaires des conclusions sur lesquelles reposent certaines autorisations accordées et certaines déterminations effectuées au titre de la *Loi sur le Centre de la sécurité des télécommunications* (Loi sur le CST) et de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* (Loi sur le SCRS).

En plus du programme d'examens quasi judiciaires, il y a les Services internes. Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources considérés comme étant les services de soutien au programme d'examens quasi judiciaires qui sont nécessaires pour permettre à l'organisation de respecter ses obligations.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales énoncées ci-après, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public du Canada. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le BCR est financé au moyen d'autorisations parlementaires attribuées par le gouvernement du Canada. La présentation des autorisations accordées au BCR ne correspond pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'elles sont en majeure partie fondées sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le BCR fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le BCR est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par le BCR sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères et organismes au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Les montants à recevoir du Trésor découlent d'un écart temporaire, à la fin de l'exercice, entre le moment où une opération influe sur les autorisations et le moment où elle est traitée par le Trésor. Les montants à recevoir du Trésor représentent l'encaisse nette que le BCR a le droit de prélever au Trésor sans autre autorisation pour s'acquitter de ses responsabilités.

(d) Charges

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Les services fournis gratuitement par un autre ministère pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(e) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite — Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeur administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du BCR sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du BCR au titre du régime. La responsabilité du BCR à l'égard du régime se limite à ses contributions. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

Bureau du commissaire au renseignement
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

ii. Indemnités de départ — L'accumulation de l'indemnité de départ en cas de départ volontaire a cessé progressivement pour les groupes d'employés applicables.

(f) Débiteurs et avances

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(g) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, comme décrit à la note 7. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 3000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les actifs immobiliers situés dans les réserves, les œuvres d'art, les collections muséales et les terres de la Couronne, auxquels aucun coût d'acquisition n'est attribuable.

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'expérience historique, la conjoncture économique générale et rendent compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les éléments les plus importants ayant fait l'objet d'estimations sont le passif au titre des avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

Bureau du commissaire au renseignement
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

3. Autorisations parlementaires

Le BCR reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des opérations, de la situation financière nette ministérielle et de l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent ou pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats de fonctionnement annuels du BCR calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants.

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)

Coût de fonctionnement nets avant le financement du gouvernement	<u>1 835 174\$</u>
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations	
Services fournis gratuitement d'autres ministères	(91 999)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(75 259)</u>
Total des postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations	<u>(167 258)</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u><u>1 667 916\$</u></u>

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)

Autorisations fournies	
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 673 989\$
Montants législatifs	<u>142 414</u>
Total des autorisations fournies	1 816 403
Soustraire : Périmés - fonctionnement	<u>(148 487)</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u><u>1 667 916\$</u></u>

Bureau du commissaire au renseignement
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

4. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances (en dollars) :

Débiteurs - autres ministères et organismes	48 665\$
Avance de petite caisse	<u>300</u>
Total des débiteurs et avances	<u>48 965\$</u>

5. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et les charges à payer sont mesurés selon la méthode du coût et, pour la plupart, sont exigibles dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Le tableau suivant donne le détail des créditeurs et des charges à payer du BCR.
(en dollars)

Créditeurs – autres ministères et organismes	213 029\$
Créditeurs – parties externes	<u>4 661</u>
Total des créditeurs	217 690
 Charges à payer	 <u>204 216</u>
Total des créditeurs et des charges à payer	<u>421 906\$</u>

6. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du BCR participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le BCR versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions relatives au Plan d'action économique du Canada de 2012, les cotisants ont été divisés en deux groupes distincts, à savoir le Groupe 1 pour les employés inscrits au Régime en date du 31 décembre 2012, et le Groupe 2 pour les employés adhérant au Régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2019-2020, les charges s'élèvent à \$98 665. Pour les participants du Groupe 1, les dépenses représentent environ 1.01 fois les cotisations d'un employé et, pour les participants du Groupe 2, environ 1,00 fois les cotisations d'un employé.

La responsabilité du BCR à l'égard du régime se limite à ses contributions. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

(b) Indemnités de départ

Des indemnités de départ sont accordées aux employés du BCR en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la date de cessation d'emploi. Toutefois, depuis 2011, l'accumulation de l'indemnité de départ en cas de départ volontaire a cessé progressivement pour presque tous les employés. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de toucher immédiatement le montant total ou partiel des prestations accumulées à ce jour ou de toucher le montant total ou restant des prestations à leur départ de la fonction publique. Tous les employés mutés du BCCST le 12 juillet 2019 avaient choisi le paiement complet des avantages et il n'y a aucune dette.

Bureau du commissaire au renseignement
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

7. Immobilisations corporelles
(en dollars)

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<u>Catégorie d'immobilisations</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Autres équipements (y compris les meubles)	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Pour le reste de la période de location

Coût

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Approvisionnements	Aliénations	Solde de clôture
Autres équipements (y compris les meubles)	-	-	205,683\$	205,683\$
Matériel informatique	-	-	69,855	69,855
Améliorations locatives	-	-	890,312	890,312
Total	-	-	1,165,850\$	1,165,850\$

Amortissement cumulé

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations	Solde de clôture
Autres équipements (y compris les meubles)	-	13,360\$	158,964\$	172,324\$
Matériel informatique	-	-	69,855	69,855
Améliorations locatives	-	61,899	578,090	639,989
Total	-	75,259\$	806,909\$	882,168\$

Valeur comptable nette

Catégorie d'immobilisations	Solde de clôture
Autres équipements (y compris les meubles)	33,359\$
Matériel informatique	-
Améliorations locatives	250,323
Total	283,682\$

Bureau du commissaire au renseignement
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du BCR peuvent donner lieu à d'importants contrats et obligations pluriannuels aux termes desquels le BCR sera tenu d'effectuer des paiements au moment où les services ou les biens seront reçus. Les plus importants engagements sont liés aux accords d'occupation signés en juin 2018 en vigueur pendant 10 ans pour la location de locaux à bureaux. Les obligations financières à cet égard pour les exercices à venir s'établissent comme suit :

(en dollars)

2021	293 943\$
2022	293 943
2023 et par la suite	<u>1 763 658</u>
Total des paiements futurs pour l'occupation	<u>2 351 544\$</u>

9. Opérations entre apparentés

Le 12 juillet 2019, à l'entrée en vigueur de la Loi sur le commissaire au renseignement, les actifs et les passifs du BCCST ont été transférés au BCR.

(en dollars)

Actifs

Débiteurs et avances	45 060\$
Charges payées d'avance	7 151
Immobilisations corporelles	<u>358 941</u>
Total des actifs reçus	<u>411 152</u>

Passifs

Créditeurs et charges à payer	197 362
Indemnités de vacances et congés compensatoires	<u>26 352</u>
Total des passifs reçus	<u>223 714</u>

Ajustement à l'état de la situation financière nette du ministère	<u>187 438\$</u>
--	------------------

10. Opérations entre apparentés

Le BCR partage des droits de propriété commune avec tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi qu'avec les sociétés d'État fédérales. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des conditions normales de commerce. Au cours de l'exercice, le BCR a reçu des services gratuits d'autres ministères et organismes, comme indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Durant cet exercice, le BCR a reçu gratuitement des services dispensés par une organisation de services communs en ce qui a trait à la contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale. Les coûts de ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État des opérations et situation financière nette du BCCST comme suit :

(en dollars)

Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<u>91 999\$</u>
--	-----------------

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, dont le service de paie et d'émission de chèques offert par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas compris dans l'État des opérations et situation financière nette du BCR.

(b) Autres opérations entre apparentés

(en dollars)

Charges – Autres ministères et organismes fédéraux :	<u>604 540\$</u>
--	------------------

Les charges présentées en (b) excluent les services communs fournis gratuitement, déjà présentés en (a). Les débiteurs et les créditeurs à d'autres ministères et organismes sont déjà divulgués dans les notes 4 et 5 respectivement.

Bureau du commissaire au renseignement
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

11. Information sectorielle

La présentation par secteur est fondée sur les principales responsabilités du BCR. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales responsabilités, par principaux articles de dépense. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Programme d'examen quasi judiciaire	Services internes (en dollars)	Total
Salaires et avantages sociaux	1 072 846\$	148 761\$	1 221 607\$
Services professionnels et spécialisés	123 432	121 855	245 287
Locaux et autres frais de location	156 515	67 996	224 511
Amortissement des immobilisations corporelles	-	75 259	75 259
Transports et communications	30 574	9 727	40 301
Dépenses et matériel de bureau	-	18 209	18 209
Communication, impression et publication	7 010	2 990	10 000
Total des charges de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts	1 390 377\$	444 797\$	1 835 174\$

12. Information comparative

Aucune donnée comparative n'est présentée, car l'exercice 2019-2020 constituait la première année d'activité du BCR.

Bureau du commissaire au renseignement

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. Introduction

En l'appui à un système de contrôle interne efficace, le BCR évalue périodiquement le rendement de son cadre de contrôle financier afin de s'assurer que :

- les processus d'approvisionnement sont conformes aux directives établies par les organismes centraux;
- les paiements pour les biens et services sont effectués seulement lorsque les biens ou les services ont été reçus ou lorsque les conditions des contrats ou d'autres ententes ont été satisfaites;
- la documentation appuie les décisions financières prises.

2. Résultats de l'évaluation au cours de l'exercice du 12 juillet 2019 au 31 mars 2020

Aucun problème systémique n'a été relevé en ce qui concerne le cadre de contrôle financier.

3. Plan d'évaluation

Le BCR continuera d'évaluer le système de contrôle interne en permanence et d'apporter toutes les modifications qui pourraient être nécessaires au système de contrôle ou aux transactions individuelles.